

Modalités d'inscription et d'admission

- 1 PRÉ-INSCRIPTION**
Contactez le Pôle formation UIMM Bretagne afin d'obtenir votre dossier d'inscription. Retournez le dossier complet à votre conseiller-ère
- 2 RECHERCHE D'ENTREPRISE**
Lors de votre recherche d'entreprise, nous pouvons vous accompagner dans vos démarches (rédaction du CV, lettre de motivation, ciblage entreprise, préparation entretien, mises en relation avec nos entreprises partenaires).
- 3 ADMISSION**
Après étude de votre dossier, un entretien est susceptible de vous être proposé. Un avis est émis sur votre candidature.
- 4 INSCRIPTION DÉFINITIVE**
Après accord de l'entreprise et validation des éventuels pré-requis pour la formation, votre inscription sera définitive.
L'inscription n'est définitive que lorsqu'il y a signature du contrat d'apprentissage.

Contacts

- 22 ▶ PLÉRIN / ST BRIEUC**
7 rue du Bignon • La Prunelle • BP 221 • 22192 PLÉRIN CEDEX
02 96 74 71 59 • Hélène LAPLANCHE / Catherine HOCDE
- 29 ▶ BREST**
ZI de Kergonan • 8 bis rue F. de Lesseps • BP 73 • 29802 BREST CEDEX 9
02 98 02 03 30 • Elodie MERRER / Michèle MANIER / Céline MONNIER
- QUIMPER**
Rue Albert Einstein • ZI de Kerourvois 2 • 29500 ERGUÉ GABÉRIC
02 98 74 94 98 • Franck GLOANNEC
- 35 ▶ BRUZ / RENNES**
Campus de Ker Lann • Rue Henri Moissan • BP 67429 • 35174 BRUZ CEDEX
02 99 52 54 54 • Joëlle DANIEL / Louise CARO / Isabelle ROBE
- REDON**
25 rue Tabago • 44460 SAINT NICOLAS DE REDON
02 23 10 04 69 • Sonia AGAËSSE
- VITRÉ**
10 rue Pierre et Marie Curie • 35000 VITRÉ
02 99 74 23 66 • Jennifer THOUÉLIN
- 56 ▶ LORIENT**
12 rue de la Cardonnière • 56100 LORIENT
02 97 76 04 07 • Emmanuelle BOUCHET / Catherine GUILLEMOT / Martine HUIBAN



www.formation-industrie.bzh

L'APPRENTISSAGE, C'EST TOUTE L'ANNÉE !



20 000
APPRENTI-E-S

Formés en 30 ans
du CAP au diplôme d'ingénieur
85% obtiennent leur diplôme
80% trouvent un emploi moins
de 6 mois à l'issue de leur formation

1 300
ENTREPRISES
PARTENAIRES

renouvellent chaque année leur
demande pour former des apprenti(e)s



“ Dès janvier 2020, le Pôle formation UIMM Bretagne propose des formations par **apprentissage**. La **rentrée décalée** est lancée ! ”

POUR LES ENTREPRISES

- Une équipe conseil de **proximité**
- Un **accompagnement** dans le recrutement de vos alternants
- Plus de **souplesse**
- Des formations mieux **adaptées** à vos besoins

POUR LES APPRENANTS

(jeunes, demandeurs d'emploi, salariés)

- La possibilité de signer un contrat d'apprentissage dès janvier (*plus besoin d'attendre septembre*)
- Un **accompagnement** dans la recherche d'entreprise
- Des diplômes **reconnus par l'Etat**
- Une formation plus pratique, plus concrète

NOS FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE tout au long de l'année

PRODUCTION

Il/elle produit en respectant les délais, cadences, qualité et coût. Il/elle est capable d'animer une équipe d'opérateurs de fabrication. Il/elle veille à l'approvisionnement des machines et contrôle la qualité des produits finis.

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 3 (CAP/BEP) : CIMA Conducteur d'Installations et de Machines Automatisées
 • Niveau 4 (BAC PRO) : TPI Technicien de Production Industrielle

Brest, Bruz, Lorient, Plérin, Quimper, Redon, Vitré

ÉNERGÉTIQUE / FROID

Professionnel capable de sélectionner, d'installer, de mettre en service et de maintenir les équipements utilisés : vitrines réfrigérées, climatisation des chambres froides, sanitaires, cogénération, pompes à chaleur, ...

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 3 (CAP/BEP) : Monteur Dépanneur Frigoriste

Brest, Plérin, Vitré

MAINTENANCE

Technicien de terrain polyvalent (mécanique, électricité, automatisme), il/elle optimise la disponibilité des moyens de production et doit savoir dépanner, réparer, améliorer les équipements et anticiper les dysfonctionnements.

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 4 (BAC PRO) : TMI Technicien de Maintenance Industrielle
 • Niveau 5 (BTS) : TSMI Technicien Supérieur de Maintenance Industrielle

Brest, Bruz, Lorient, Plérin, Quimper, Redon, Vitré

ÉLECTRONIQUE

Il/elle réalise l'insertion, la pose, le câblage de composants électroniques et électriques sur des cartes électroniques, des circuits imprimés, des châssis. Il/elle effectue les contrôles de fonctionnement et peut coordonner une équipe.

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 3 (CAP/BEP) : Agent de montage et de câblage en électronique

Brest, Bruz, Lorient, Plérin, Quimper, Redon, Vitré

LOGISTIQUE

Il/elle coordonne et régule l'activité liée aux flux de marchandises. Il/elle effectue la réception, la mise en stock et le suivi des stocks.

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 3 (CAP/BEP) : Agent Magasinier
 • Niveau 3 (BAC PRO) : Technicien en Logistique d'Entreposage

Plérin, Vitré

SOUDAGE

Il/elle réalise des ensembles mécanosoudés ou chaudronnés par assemblage de tôles et divers profilés, sur une ligne de produits (petite ou moyenne série) ou sur un ensemble (pièce unitaire).

Titre professionnel (H/F) Ministère du Travail
 • Niveau 3 (CAP / BEP) : Soudage

Brest, Bruz, Lorient, Plérin, Quimper, Redon, Vitré

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Modalités

BÉNÉFICIAIRES

Jeunes de 16 à 29 ans révolus ou 15 ans si la scolarité du premier cycle secondaire est effectuée.

PRÉ-REQUIS

Selon diplôme préparé.

CONTRAT

Contrat de travail écrit, de 6 mois à 3 ans* selon le diplôme préparé (en général 12 mois).
Période d'essai de 45 jours en entreprise.

ALTERNANCE

Variable* selon diplôme préparé : en général, 1 sem en centre / 3 sem en entreprise.

** Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant*

Rémunération

L'apprenti est exonéré de charges salariales jusqu'à un salaire de 79% du SMIC => le salaire net est égal au salaire brut.

Pour la part de rémunération supérieure à 79% du SMIC (1202€), les charges salariales sont à déduire du salaire brut.

SMIC au 1^{er} janvier 2019 : 1521 € brut / mois (pour 35h/sem)

Salaire BRUT minimum

Année d'exécution de contrat	16/17 ans	18/20 ans	21/25 ans	26 ans et +
1 ^{ère} année	27% (411€)	43% (654€)	53% (806€)	100%* (1521€)
2 ^{ème} année	39% (593€)	51% (776€)	61% (928€)	100%* (1521€)
3 ^{ème} année	55% (837€)	67% (1019€)	78% (1186€)	100%* (1521€)

Infos pratiques

AIDE AU FINANCEMENT DU PERMIS DE CONDUIRE : 500 €

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- Être engagé dans la préparation du permis B

AIDE AU LOGEMENT

Selon revenus

CARTE ÉTUDIANT DES MÉTIERS

PRIME D'ACTIVITÉ

- Être majeur
 - Salaire d'au moins 932,29 € nets par mois
- Attention ! L'ensemble des revenus du foyer sont pris en compte dans le calcul des droits.*

ALLOCATIONS FAMILIALES

Elles sont maintenues jusqu'à vos 20 ans lorsque votre rémunération ne dépasse pas 55% du SMIC (avantages en nature inclus).

Autres aides possibles

Se renseigner auprès de votre Mission Locale ou du Conseil Général le plus proche de votre domicile.



BONUS MÉTAL

Si vous êtes apprenti dans une entreprise adhérente à la Métallurgie, votre rémunération est revue à la hausse !

- de 35% (532€) à 55% (837€) pour les moins de 18 ans
- de 55% (837€) à 80% (1217€) pour les 18/25 ans